

Personne-ressource de confiance (PRC) – Formulaire de consentement

J'autorise par les présentes mon conseiller actuel, désigné ci-dessous, et La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (collectivement appelés les personnes autorisées) à communiquer avec la PRC principale ou une autre PRC à mon sujet, à discuter de préoccupations avec elles à mon sujet ou à divulguer certains renseignements personnels à mon sujet, si une des situations suivantes se présente, c.-à-d. qu'une des personnes autorisées :

- soupçonne que je suis victime d'exploitation financière ou de maltraitance;
- s'inquiète de ma faculté de comprendre ma situation financière, de prendre des décisions financières dans mon propre intérêt ou de comprendre les conséquences d'une décision financière que j'ai prise ou souhaite prendre; ou
- est incapable de communiquer avec moi et cherche mes coordonnées actuelles.

PRC principale :

Nom :

Numéro de téléphone :

Adresse de courriel :

Adresse :

Autre PRC :

Nom :

Numéro de téléphone :

Adresse de courriel :

Adresse :

Je comprends et j'accepte ce qui suit :

- Seuls les renseignements devant servir à discuter des préoccupations à mon sujet et visant à m'aider peuvent être divulgués à ma ou mes PRC. Ils comprennent notamment les renseignements médicaux, des détails sur ma vie privée, mes avoirs financiers et mes transactions. Je consens à la divulgation de ces renseignements.
- Les transactions peuvent être mises en suspens temporairement par les personnes autorisées, et ce, pour la durée nécessaire à la résolution de la situation ou des préoccupations me concernant. Il est entendu que je serai informé d'une telle mise en suspens.
- La PRC est la personne que l'on tentera habituellement de joindre en premier. On communiquera avec l'autre PRC si la PRC principale refuse, est incapable ou n'est pas en mesure d'apporter son aide, ou si on la soupçonne d'exploitation financière ou de maltraitance à mon égard.
- Je devrais informer mes deux PRC de cette nomination, des circonstances dans lesquelles les personnes autorisées pourraient communiquer avec eux et du fait que j'ai donné leurs coordonnées aux personnes autorisées.
- Seul moi (et personne d'autre) peut révoquer mon consentement ou modifier ma ou mes PRC en tout temps.
- Il est fortement recommandé de nommer quelqu'un d'autre que mon mandataire à titre de PRC.
- Le présent formulaire ne constitue pas une procuration (« mandat » au Québec) et, par conséquent, n'autorise pas ma ou mes PRC à agir en tant que mandataire.
- Ma ou mes PRC n'ont pas le droit d'effectuer des transactions, de prendre des décisions financières à ma place ou d'agir en mon nom, à moins qu'elles soient également mon mandataire ou un autre représentant légal.
- Les personnes autorisées peuvent communiquer avec ma ou mes PRC si l'une des situations ci-dessus se produit, mais elles ne sont pas obligées de le faire et ne peuvent aucunement être tenues responsables de ne pas l'avoir fait. Le présent formulaire confirme uniquement qu'elles ont mon consentement pour communiquer avec ma ou mes PRC.

Fait à _____ le _____ 20

Fait à _____ le _____ 20

Nom du client :

Nom du conseiller :

Signature _____

Signature _____